



club alpin français

Calanques Marseille Cassis

Réunion du Comité Directeur du

13 Novembre 2014

Présents :

JM Eychenne
Patrice Brod
Isabelle Allemand
Francois Martineau
Frederic Salen
Sigrid Pageot
Corinne Flores
Elisabeth Jouannaux
Jean Marc Prud'Homme
Helene Russo

Rappel de l'ordre du jour :

1. Préparation de l'Assemblée Générale du 22 Novembre 2014
 - Validation ordre du jour de l'AG :
 - logistique de l'AG : location de la salle, organisation des actions (qui fait quoi),
2. Achats de matériel : validation de l'achat de Talkies en vue de l'hiver,
3. Points sur les dépôts des dossiers de demandes de subventions,
4. Points divers

La séance est ouverte à 19h50, sous la présidence de Jean-Michel Eychenne.

I - Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Novembre 2014

Le Comité Directeur doit définir et proposer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Une première convocation informelle a été envoyée aux membres à la rentrée. La convocation officielle sera faite dès que possible, et publiera l'ordre du jour.

Les membres du Comité Directeur évoquent donc les différents messages et points importants :

*Club Alpin Français Calanques Marseille-Cassis – Espace Saints Anges
272, avenue de Mazargues – 13 008 Marseille – Tél. 04 91 76 19 35
courrier électronique : caf.cmc@free.fr
site internet : <http://cmc.caf.free.fr/>*

- L'Assemblée Générale doit valider la clôture des comptes de l'exercice 2013-2014, qui seront présentés par la Trésorière. Quelques points qui sont à souligner :
 - Le club n'a pas obtenu de subvention du CNDS en 2014, les actions du club (Brevet, Randos douces) qui auraient pu faire l'objet de cette subvention n'occasionnent pas de dépenses qui justifieraient la subvention minimum de 1500€.
 - La Subvention du Conseil General 13 au titre du Brevet des Calanques a été votée mais nous n'avons pas reçu de virement (montant accordé : 300€ sur 500€ demandés). Le Président contactera les services concernés pour s'enquérir du statut de cette subvention.
 - En 2014, la baisse du loyer du local demandée a été effective, mais ce loyer reste le principal poste de dépense.
 - La balance des comptes montre des charges plus importantes car la part reversée à la Fédération a augmenté.

- Le Budget prévisionnel 2014-2015, et les autres documents seront mis à disposition des membres avec le rappel de convocation à l'AG qui sera fait par message électronique.

- L'ordre du jour de l'AG doit inclure un vote sur le montant des cotisations pour l'année 2015-2016
 Le Comité Directeur, sur avis de Président, propose qu'il n'y ait pas d'augmentation de la part club de la cotisation annuelle.
 Le comité directeur approuve la proposition à l'unanimité. Cette proposition sera donc soumise au vote de l'Assemblée Générale.

- Brevet des Calanques 2015 :
 La date de la manifestation sera votée lors de l'AG, le Comité Directeur entérine le choix de dates qui sera soumis au vote :
 - dimanche 12 Avril
 - dimanche 19 Avril
 L'Assemblée Générale sera l'occasion de rappeler que la manifestation ne peut exister sans le travail de l'équipe d'organisation (logistique, gestion des inscriptions, lots, organisation du covoiturage, etc.) et les bénévoles. Un premier appel aux volontaires sera fait pour constituer l'équipe d'organisation.

- Changement du local des permanences :
 Du fait des travaux de modernisation des Saints Anges qui vont concerner tout le bâtiment, notre local actuel sera inutilisable, et nous devons donc déplacer notre local de permanence en fonction du déroulement des opérations. Le responsable des Saints Anges communiquera au club l'emplacement du local temporaire lorsque le planning des travaux sera déterminé.
 Le local où nous entreposons le matériel collectif sera aussi concerné.
 Il est nécessaire de faire lors de l'AG un appel aux bonnes volontés pour faire un tri et un rangement du matériel, en préparation des déménagements, d'ici la fin d'année (Sigrid fera ensuite un message électronique pour organiser cette action)

- Rapport Moral
 Le Président sollicite les membres du Comité Directeur sur les points marquants de qui devraient figurer dans le rapport moral

Les points relevés sont : bilan des effectifs, bilan qualitatif du Brevet, point sur les formations, gestion des prêts de matériel.

- Logistique

- Les boissons de l'apéritif en fin d'Assemblée Générale sera fournie par le club, les plats du buffet seront faits par les membres.
- Local : la salle du Centre Municipal de Voile est a priori disponible, mais nous n'avons pas reçu de confirmation du service concerné pour l'instant. Jean-Michel relancera ses interlocuteurs à la Mairie.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Novembre validé par le Comité Directeurs est donc :

- Approbation du PV de l'AG de l'année passée
- Rapport moral du Comité Directeur (par JM Eychenne),
- Rapport d'activité (par Jean-Michel Eychenne),
- Rapport financier (par Elisabeth Jouannaux) et approbation des comptes (Bilan, Compte d'Exploitation Générale 2013/2014 et Budget Prévisionnel 2014/2015),
- Montant de la part club de la cotisation 2015-2016 : proposition et vote
- Désignation des représentants du Club à l'A.G.O. de la FFCAM à Nantes, en janvier 2015,
- Local des St Anges : informations, organisation pour tri/rangement du matériel
- Brevet de l'année 2015 : proposition de date, approbation de la date, appel à candidatures pour l'organisation
- Questions diverses,
- Rétrospective de l'année 2013/2014 (film et photos, Alain Rémy),
- Cadeau aux adhérents présents (programme 1er semestre 2015 et calendrier 2015),
- Apéritif dînatoire.

II – Achats de matériel

Le CD valide l'achat de talkie walkies, et souligne que ces équipements doivent être de bonne qualité. Il convient donc de s'adresser à un fournisseur qualifié et compétent dans ce domaine.

François Martineau doit prendre contact avec un distributeur spécialisé dans les télécoms et VHF (AMCOM Aubagne) afin d'établir un devis pour des Talkies-walkies et qui soient compatibles VHF et les licences radio VHF pour les réseaux radio de secours en montagne.

III - Points sur les demandes de subvention 2015

- Deux demandes de subvention au Conseil Général CG13 ont été faites par Jean-Michel :
 - o 1700€ au titre du fonctionnement général de l'Association

- 500€ au titre du Brevet des Calanques 2015
- Le dossier de subvention auprès de la Ville de Marseille est à remplir et envoyer d'ici le 12 Décembre.
- L'éventualité d'un dossier de demande de subvention auprès du CNDS sera revue et gérée avec le Comité Régional de la FFCAM PACA.

IV - Points divers

- WE Multi Activité hiver 2015

Les dates possibles sont soit le weekend du 31 Janvier au 1^{er} Février, soit le weekend des 7 et 8 Février.

Le point contraignant est la recherche d'un lieu pouvant héberger l'ensemble des participants. Elisabeth Jouannaux propose d'appeler le gîte des 3 cols aux Gourniers (vallée de Réallon) pour voir s'il est possible de réserver l'ensemble du gîte.

S'il n'est pas possible d'utiliser ce gîte, l'autre option est la Grande Ferme à St André d'Embrun (gîte qui a hébergé le précédent weekend multi activité hivernal en 2014).

- Local

Des propositions ont été faites pour le futur local (salle Rebuffat, salle réfectoire, etc.), qui sera partagé et donc nécessitera de faire des aménagements pour le stockage du matériel:

- Soit un local à part pour le matériel (mais pas forcément à côté du local de permanence)
- Soit de ranger le matériel dans des armoires fermées, ce qui implique de faire du tri.

Ce tri doit de toute façon être fait en prévision des travaux aux Saints Anges, pendant lesquels nous devons occuper des locaux temporaires (voir paragraphe sur la préparation de l'AG)

- Salles d'escalade

Le CAF-CMC peut bénéficier de tarifs négociés pour la salle de la Valentine. Il vient de s'ouvrir une nouvelle salle d'escalade à Luminy (campus du CREPS), les encadrants de la section escalade iront se renseigner sur la possibilité d'obtenir des tarifs négociés également.

La séance est clôturée à 20h55

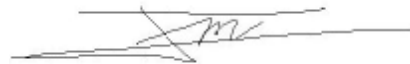
Le Président,

Le Secrétaire,



JM Eychenne

Jean-Michel Eychenne.



François Martineau.